

**Société Générale SCF**  
 Société Anonyme au capital de 150.000.000 euros  
 Siège social : 17 cours Valmy - 92800 PUTEAUX  
 479 755 480 RCS NANTERRE

Rapport sur la qualité des actifs au 30 septembre 2015  
 (Instruction n° 2011-I-07 relative à la publication par les sociétés de crédit foncier et les sociétés de financement de l'habitat d'informations relatives à la qualité des actifs financés)

**I. Prêts garantis. – Néant.**

**II. Expositions sur des personnes publiques**

Pays et Nature d'exposition (en milliers d'euros)	Prêts Encours au 30/09/2015	Provisions au 30/09/2015	Dont encours des créances douteuses au 30/09/2015
<b>France</b>			
Régions	865 741		
Départements	2 134 495		
Communes et Groupements de Communes	2 389 200		
Etablissements de Santé	1 497 218		
Universités, syndicats (transports, gestion des eaux...)	710 978		
Expositions garanties par credit export	1 460 756		
Souverain	412 497		
Autres	202 237		
<b>Belgique</b>			
Régions	115 000		
<b>Autriche</b>			
Expositions garanties par credit export	37 987		
<b>Norvège</b>			
Expositions garanties par credit export	114 862		
<b>Allemagne</b>			
Expositions garanties par credit export	297 985		
<b>US</b>			
Expositions garanties par credit export	259 838		
<b>Gulf Cooperation Council</b>			
Expositions garanties par un souverain	280 818		
<b>Supra National</b>			
Expositions garanties par un supranational	292 600		
<b>Total</b>	<b>11 072 212</b>		

Dont expositions se rapportant à des contrats mentionnés au premier alinéa de l'article 6148-5 du code de la santé publique (en milliers d'euros)	Prêts Encours au 30/09/2015	Provisions au 30/09/2015	Dont encours des créances douteuses au 30/09/2015
France:			
Etablissements de Santé	81 432		

Durée résiduelle (arrondie au nombre d'années entier le plus proche)	Prêts Encours au 30/09/2015	Prêts Nombres au 30/09/2015
0	130 540	37
1	127 033	72
2	422 848	47
3	195 855	61
4	519 358	116
5	818 961	92
6	678 052	108
7	720 890	95
8	521 249	68
9	875 541	135
10	458 874	79
11	544 678	56
12	434 556	51
13	304 880	86
14	717 715	97
15	626 416	65
16	78 517	17
17	112 700	11
18	254 878	29
19	557 523	66
20	383 274	38
21	359 587	43
22	160 931	23
23	228 083	21
24	281 481	25
25	157 805	16
26	121 495	9
27	177 711	11
28	28 080	3
29	11 337	1
30	0	0
31	0	0
32	0	0
33	0	0
34	6 281	1
35	0	0
36	55 082	3
37	0	0
38	0	0
39	0	0
40	0	0
<b>Total</b>	<b>11 072 212</b>	<b>1582</b>

**III. Organismes de titrisation et entités similaires – Néant.**

#### IV. Valeurs de remplacement

- A. Titres, valeurs et dépôts sur des établissements de crédit ou entreprises d'investissement bénéficiant du meilleur échelon de qualité de crédit établi par un organisme externe d'évaluation de crédit reconnu par l'Autorité de contrôle prudentiel et de Résolution en application des dispositions de l'article L. 511-44 du code monétaire et financier ou garanties par des établissements de crédit ou entreprises d'investissement du même échelon de qualité de crédit :

Pays (en milliers d'euros)	Titres au 30/09/2015	Valeurs au 30/09/2015	Dépôts au 30/09/2015	Notations externes S&P/Moody's/Fitch
France				
Société Générale SA			225 251	A-1/P-1/F1
Total			<b>225 251</b>	

Durée résiduelle arrondie au nombre d'années entier le plus proche (en milliers d'euros)	Titres au 30/09/2015	Valeurs au 30/09/2015	Dépôts au 30/09/2015
Disponibles			5 251
< 1 an			220 000
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
<b>Total</b>			<b>225 251</b>

- B. Créances d'une durée résiduelle inférieure à 100 jours sur des établissements de crédit ou entreprises d'investissements établis dans un État membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen lorsqu'elles bénéficient du second meilleur échelon de qualité de crédit établi par un organisme externe d'évaluation de crédit reconnu par l'Autorité de contrôle prudentiel et de Résolution en application des dispositions de l'article L. 511-44 du code monétaire et financier ou garanties par des établissements de crédit ou entreprises d'investissement du même échelon de qualité de crédit :

Néant.

- C. Titres, sommes et valeurs reçus en garantie des opérations de couverture mentionnés à l'article L. 513-10 du code monétaire et financier (non pris en compte dans la limite définie à l'article R. 515-7) :

Néant

## V. Remboursements anticipés

Pays et Nature d'exposition (en milliers d'euros)	Montant des RA enregistrés au cours du trimestre	Moyenne des encours en fin de mois	Taux de RA au cours du troisième trimestre annualisé (en %)
<b>France</b>			
Régions	-	867 911	0,00%
Départements	-	2 148 090	0,00%
Communes et Groupements de Communes	96	2 403 651	0,02%
Etablissements de Santé	-	1 530 656	0,00%
Universités, syndicats (transports, gestion des eaux...)	-	710 131	0,00%
Expositions garanties par credit export	-	1 462 262	0,00%
Souverain	-	413 987	0,00%
Autres	-	202 948	0,00%
<b>Belgique</b>			
Régions	-	115 000	0,00%
<b>Autriche</b>			
Expositions garanties par credit export	-	36 587	0,00%
<b>Norvege</b>			
Expositions garanties par credit export	-	117 414	0,00%
<b>Germany</b>			
Expositions garanties par credit export	313	288 606	0,43%
<b>US</b>			
Expositions garanties par credit export	-	204 534	0,00%
<b>Gulf Cooperation Council</b>			
Expositions garanties par un souverain	-	280 818	0,00%
<b>Supra National</b>			
Expositions garanties par un supranational	-	292 600	0,00%
<b>Total</b>	<b>410</b>	<b>11 075 193</b>	<b>0,01%</b>

## VI. Risque de taux

En matière de risque de taux, Société Générale SCF se conforme à une politique stricte d'immunisation. Les émissions sont systématiquement adossées en taux avec l'actif au moyen de swaps de micro-couverture (taux fixe contre Euribor 3M et contre Libor USD 3M, Libor USD 3M contre Euribor 3M, Euribor 6 mois contre Euribor 3 mois, taux structuré contre Euribor 3 mois).

- Répartition des encours de swaps (notionnels) au 30 septembre 2015 :

(En milliers d'euros)	Total des notionnels au 30/09/2015	Groupe Société Générale (En %)	Contrepartie externe (En %)
<b>Taux fixe contre Euribor 3M:</b>			
Micro couverture sur obligations foncières	7 715 000	100%	0%
<b>Taux fixe contre Libor USD 3M:</b>			
Micro couverture sur obligations foncières	44 631	100%	0%
<b>Libor USD 3M contre Euribor 3M:</b>			
Micro couverture sur obligations foncières	414 342	100%	0%
<b>Euribor 6M contre Euribor 3M:</b>			
Micro couverture sur obligations foncières	20 850	100%	0%
<b>Taux structuré contre Euribor 3M:</b>			
Micro couverture sur obligations foncières	150 000	100%	0%
<b>Total</b>	<b>8 344 823</b>	<b>100%</b>	<b>0%</b>

Les autres éléments du bilan sont couverts selon les règles de gestion du Groupe Société Générale. L'analyse de risque de taux repose principalement sur l'analyse de la sensibilité. Cette sensibilité est calculée à partir de la variation de la valeur actuelle nette des positions suite à une translation de la courbe de taux de 1%.

La surveillance de l'exposition repose sur le calcul des sensibilités suivantes :

- sensibilité à court terme calculée par addition des sensibilités des intervalles compris entre 0 et 1 an ;
- sensibilité à moyen terme calculée par addition des sensibilités des intervalles compris entre 1 et 7 ans ;

- sensibilité à long terme calculée par addition des sensibilités des intervalles supérieur à 7 ans ;
- sensibilité globale calculée par addition de toutes les sensibilités.

- Sensibilités de la position de taux (en milliers d'euros) :

<b>Sensibilité globale +1% (en milliers d'euros)</b>	<b>Total</b>	<b>Dont CT</b>	<b>Dont MT</b>	<b>Dont LT</b>
Septembre 2015	-23.85	-23.85	0	0

## **VII. Couverture du besoin de liquidité à 180 jours**

Les flux de trésorerie positifs sont évalués par transparence et correspondent aux flux liés aux encaissements en principal et intérêts des échéances des prêts aux collectivités locales reçus en garantie.

Les flux de trésorerie négatifs correspondent aux flux nets après application des instruments financiers de couverture liés aux décaissements de principal et intérêts des échéances des Obligations Foncières émises.

A une date de tombée, une compensation des flux est effectuée, permettant de déterminer un solde pour la journée. Une position de liquidité est calculée tous les jours en additionnant le solde de la journée avec le solde des périodes précédentes.

A partir du 30 septembre 2015, la position de liquidité minimale sur 180 jours est positive de 21 353 (en milliers d'euros) et correspond au solde du premier jour du trimestre.

En cas de position de liquidité négative, Société Générale SCF est dotée de sources additionnelles de liquidités qui consistent principalement en :

- Actifs éligibles aux opérations de crédit de la Banque de France après application des différentes décotes (pour la partie excédant 105% des ressources privilégiées)
- Valeurs et dépôts répondant aux conditions de l'article R. 513-7 du code monétaire et financier.